

Projets Aract Bourgogne-Franche-Comté Année 2018

Cadre d'action A

Développer le capital humain dans les entreprises et sur les territoires **3**

- Appui RH TPE-PME **5**
- Transmettre les savoir-faire d'expérience dans les travaux publics **7**
- Se professionnaliser à travers les savoir-faire d'expérience **9**
- FEST (Formation En Situation de Travail) **11**

Cadre d'action B

Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels **13**

- Culture de prévention TPE-PME **15**
- Prévenir l'usure professionnelle et la pénibilité dans les services à la personne **17**
- PRST 3 – ADEC Acteur du domicile
- PRST 3 / Etude préalable fiche I-3-2 "Impulser une dynamique partenariale en matière de prévention des RPS"
- Qualité de vie au travail dans la filière alimentaire **21**

Cadre d'action C

Accompagner les changements et promouvoir l'innovation sociale **23**

- Rally'nov **25**

- Industrie du futur **27**

Cadre d'action D

Favoriser le maintien en emploi, l'égalité et la diversité professionnelle **29**

- Ideme - Intervenir en Entreprise pour la Mixité et l'Egalité **31**

*- Cotrame - Prévenir l'usure professionnelle et les aptitudes
dans les établissements sanitaires* **33**

Cadre d'action E

Intervention en entreprises **35**

Cadre d'action F

Communication / Transfert / Diffusion **37**

CADRE D'ACTION A

Développer le capital humain dans les entreprises et sur les territoires

VISION

- Le développement des compétences, la construction des parcours professionnels : des éléments fondamentaux pour la performance des entreprises
- Des questions de management et de ressources humaines sous-investies dans les TPE-PME, allant jusqu'à bloquer le développement de l'entreprise
- Un enjeu fort visant à articuler les questions de compétences, de reconnaissance et de performance
- Une nécessité de professionnaliser les acteurs de l'entreprise et notamment ceux des TPE-PME,
- Un rôle de plus en plus important laissé aux salariés dans la construction de leur propre parcours professionnel.

CONTEXTE ACTUEL

- Un plan national Tout Plan pour l'Emploi, décliné par la Direccte BFC dans un plan régional RH TPE-PME
- Des ordonnances Macron et une réforme de la formation professionnelle qui risquent de faire évoluer les politiques et pratiques de GRH et de développement de compétences
- Malgré une reprise économique, des difficultés de recrutement qui perdurent voire qui s'accroissent
- Des expérimentations menées sur le plan national sur la formation en situation de travail (FEST) avec de possibles impacts sur la place de la formation au sein-même de l'entreprise

NECESSITE D'AGIR

- Nécessité de professionnaliser les dirigeants de TPE-PME sur des aspects RH et compétences
- Besoin d'accompagner les personnes dans le repérage de leurs compétences et dans la construction de leur projet/parcours
- Enjeu de recrutement et de fidélisation qui devient un facteur clé de la performance des entreprises
- Nécessité de garder des territoires attractifs et dynamiques en matière d'emploi et de qualité de vie
- Besoin de nouvelles compétences en lien avec l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles technologies
- Importance du repérage et de la préservation de compétences socles et critiques au sein des entreprises

OBJECTIFS

1

- Développer les compétences et l'employabilité des personnes en permettant la construction et la sécurisation des parcours professionnels

2

- Professionnaliser les TPE-PME et leurs dirigeants en matière de démarche compétences : recruter, intégrer, former, gérer les compétences, être attractif et fidéliser

3

- Favoriser l'attractivité des territoires et faciliter la mise en œuvre de projets en matière d'emploi et de compétences

ACTEURS

- Direccte BFC, Conseil régional BFC
- Entreprises, principalement TPE-PME : dirigeants, DRH, encadrement, salariés, IRP, apprentis
- Branches professionnelles, OPCA, chambres consulaires, consultants
- Opérateurs emploi-formation

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Christèle Aymonier
- Sylvie Morin-Lagrange

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Informer, sensibiliser, professionnaliser les TPE-PME et leurs dirigeants sur la prise en compte des conditions de travail dans leurs recrutements (appui méthodologique et échange de pratiques)

2

- Contribuer à la déclinaison opérationnelle du dispositif d'appui conseil RH TPE-PME, en appui à la Direccte, en :
 - Capitalisant les enseignements des interventions 2016-2017
 - Évaluant les impacts en entreprise
 - Participant aux comités de pilotage des actions collectives

3

- Transférer des méthodes et outils : aux acteurs relais-qui seraient demandeurs, aux CDET et aux CMDE de la Direccte BFC

LES LIVRABLES DU PROJET

- Guide repère sur le recrutement à destination des dirigeants de TPE-PME
- Supports utilisés lors des informations-sensibilisations ou lors des ateliers
- Documents de capitalisation et d'évaluation sur le dispositif d'appui conseil RH

LES ACTEURS DU PROJET

- Direccte BFC, Siège et UD
- Acteurs relais et têtes de réseau
- Acteurs des TPE-PME : dirigeants, DRH, IRP, encadrement, salariés

LES ETAPES DU PROJET

- Une réunion de cadrage avec la Direccte le 2 février 2018
- **Appui Conseil RH :**
 - Capitalisation des actions individuelles et collectives
 - Organisation et animation d'une soirée débat pour l'action collective Adefim
 - Evaluation auprès des entreprises bénéficiaires : élaboration de la procédure et recueil-analyse des données
 - Animation d'un comité de pilotage régional de restitution des actions collectives
- Animation d'ateliers d'information sensibilisation sur le recrutement à destination des TPE-PME (action 2 du plan régional RH TPE-PME), dans la limite de 8 maximum
- Animation de cycles (3 ateliers) ou d'ateliers pratiques sur le recrutement à destination des TPE-PME (action 2 du plan régional RH TPE-PME), dans la limite de 15 maximum
- **Ingénierie et transfert :**
 - Auprès des CDET et CMDE de la Direccte
 - Auprès des conseillers de la CMA
- Participation à un comité de pilotage régional

LES ECHEANCES DU PROJET

- Réunion de cadrage en février 2018
- Soirée débat de l'action collective : fin mai ou juin 2018
- Evaluation auprès des entreprises : 1^{er} semestre 2018
- Transfert CDET et CMDE Direccte : septembre 2018
- Animation d'ateliers et de cycles : année 2018
- Comités de pilotage de restitution des actions collectives : fin 2018

CHARGEE DE MISSION REFERENTE :

- Sylvie Morin-Lagrange

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Informer, sensibiliser les entreprises du secteur des Travaux Publics sur la place prépondérante des Savoir-Faire d'Expérience en collectif ou à titre individuel

2

- Accompagner des entreprises et en parallèle, effectuer le transfert méthodologique "in- situ" auprès du consultant retenu pour la suite des accompagnements ; aider à la capitalisation

3

- Mettre en place des formations de référents au sein des entreprises (formateur occasionnel, passeur de savoirs) : ingénierie pédagogique, animation d'actions de formation dont certaines réalisées "in situ" puis transfert auprès d'un organisme de formation

LES LIVRABLES DU PROJET

- Vidéo et supports de sensibilisation (réalisés en 2017)
- Rapports d'intervention (pour les accompagnements)
- Contenus de formation associés aux nouvelles formations mises en place

LES ACTEURS DU PROJET

- Fédération Régionale des Travaux Publics BFC
- Entreprises : dirigeants, DRH, encadrement intermédiaire, IRP, salariés, nouveaux arrivants, apprentis
- Consultants
- Organismes de formation
- OPCA

LES ETAPES DU PROJET

- Réalisation d'information-sensibilisation auprès des entreprises de TP (en individuel ou en collectif)
- Poursuite des accompagnements démarrés fin 2017
- Poursuite des travaux de transfert auprès du consultant puis capitalisation "chemin faisant"
- Mise en place et animation de formations puis transfert auprès de l'organisme de formation (Ariq BTP)
- Coordination et pilotage de l'action avec la FRTP BFC

LES ECHEANCES DU PROJET

- Réalisation de ces actions d'ici le 30 novembre 2018

CHARGEE DE MISSION REFERENTE :

- Sylvie Morin-Lagrange

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Sensibiliser les directions de CFA et les formateurs référents à cette approche sur les Savoir-Faire d'Expérience – Enclencher une réflexion sur la pédagogie à développer en interne – Renforcer le lien Entreprise et Centre dans les cursus d'apprentissage au sein des UFA (Unités de Formation Autonomes) TP en BFC

2

- Expérimenter la démarche auprès de 2 UFA TP (la Barotte en Bourgogne et le CFA des TP de Besançon en Franche-Comté) avec des apprentis en CAP 1 (canalisation, conduite d'engins et construction de routes) – Rendre les jeunes plus acteurs de leur cursus d'apprentissage via un travail sur les savoir-faire d'expérience propres à leur entreprise

3

- En partenariat avec le Pôle d'excellence des TP BFC : capitaliser et essaimer auprès de l'ensemble des UFA du Pôle d'excellence BFC (démarche, méthode, outils) et en faisant le lien avec l'outil "WIKI-TP"

LES LIVRABLES DU PROJET

- Contenus de formation associés aux formations mises en place auprès :
 - Des formateurs-référents et direction de Centres
 - Des apprentis eux-mêmes
- Outils de suivi pour les apprentis

LES ACTEURS DU PROJET

- Pôle d'excellence des Travaux Publics et Fédération Régionale des Travaux Publics BFC
- UFA TP : direction, formateurs
- Apprentis

LES ETAPES DU PROJET

- Poursuite de la formation réalisée auprès des référents et des directions de centre
- Poursuite du cycle de formation animé auprès des apprentis
- Travaux de capitalisation et réflexion autour de l'outil Wiki-TP
- Programmation de la rentrée 2018-2019 et accompagnement de l'ensemble des UFA

LES ECHEANCES DU PROJET

- Réalisation des actions de formation courant avril 2018
- Capitalisation, point de bilan et projection pour la suite de mai à septembre 2018
- Réunion avec l'ensemble des UFA + élaboration d'un plan d'action entre septembre et décembre 2018
- En parallèle : coordination et pilotage avec le Pôle d'excellence TP durant l'ensemble du projet

CADRE D'ACTION A

11

PROJET : FEST - OBJECTIFS DE CE PROJET NATIONAL : A partir d'un nombre de « cas » limité, explorés minutieusement : repérer, analyser, et caractériser les conditions nécessaires à la mise en place de FEST, qui soient à la fois efficaces en termes de production de compétences, et susceptibles d'être reconnues comme de véritables actions de formation. En parallèle, cette expérimentation aura pour but d'outiller et de professionnaliser les parties prenantes de l'expérimentation sur la question des FEST pour permettre à terme le développement de ce type d'actions de formation

CHARGEE DE MISSION REFERENTE :

- Sylvie Morin-Lagrange

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Effectuer le suivi et la capitalisation de l'expérimentation menée par l'OPCA AGEFOS PME en Bourgogne- Franche-Comté (2 entreprises)

2

- Contribuer aux travaux de capitalisation transversale au niveau national en lien avec toutes les parties prenantes de l'expérimentation (DGEFP, FPSPP, Anact-Aract, Comité technique et scientifique, COPANEF)

3

- Participer à la coordination au sein du réseau Anact-Aract, et au transfert

LES LIVRABLES DU PROJET

- Monographies sur les expérimentations suivies
- Document final (national) de capitalisation

LES ACTEURS DU PROJET

- Anact-Aract
- DGEFP
- FPSPP
- Comité technique et scientifique
- COPANEF
- OPCA
- Branches professionnelles
- Consultants, Organismes de Formation
- Entreprises : dirigeants, DRH, responsables formation, encadrants intermédiaires, IRP, salariés

LES ETAPES DU PROJET

- Suivi et capitalisation des 2 projets avec AGEFOS PME en BFC pour rédaction de 2 monographies
- Participation au Comité de relecture (avec Comité des experts techniques et scientifiques, DGEFP, FPSPP, Réseau Anact-Aract)
- Finalisation des monographies et contribution au livrable national de capitalisation
- Participation au séminaire final de ce projet

LES ECHEANCES DU PROJET

- Rédaction des monographies en février
- Participation au comité de relecture en mars
- Séminaire final courant 1^{er} semestre 2018

VISION

- Une prévention efficace passe par :
 - Une prévention primaire : agir sur les causes et l'organisation du travail pour transformer les CT
 - Une démarche structurée,
 - L'implication des acteurs
 - La prise en compte des situations de travail réelles
- Les actions efficaces concilient la performance économique et la performance sociale, sans les opposer.
- Nos savoir-faire : le paritarisme de projet, la conduite de projet partenarial et notre expertise sur les sujets RPS, TMS et QVT

CONTEXTE ACTUEL

- Le démarrage opérationnel du PRST 3
- Des transformations dans le travail et les relations sociales et professionnelles
 - Les relations employeurs et salariés se modifient avec les lois de 2015 et 2016 ainsi que les ordonnances de 2017 ,
 - Des nouvelles instances de dialogue social se créent, notamment pour les TPE et d'autres disparaissent (CHSCT)
- Des risques encore présents et notamment les TMS et RPS.
- Un axe de progression sur la cible TPE - PME
- Des secteurs d'activité et filière en tensions comme IAA et SAP

NECESSITE D'AGIR

- Penser la prévention autrement
- Prévenir la survenue de tensions dans les relations professionnelles
- Maintenir et développer un dialogue social de qualité
- Réduire les maladies professionnelles et les accidents du travail
- Prévenir l'émergence de nouveaux risques professionnels
- Permettre que le travail assure sa double fonction: économique et sociale

OBJECTIFS

1

- Répondre de façon appropriée aux entreprises en outillant les entreprises et en particulier les TPE

2

- Agir dans le cadre du PRST3 et notamment dans le secteur des services à la personne

3

- Agir sur des secteurs et filières particuliers comme l'IAA

ACTEURS

- Entreprises et notamment TPE,
- Structures de l'IAA et des SAP : direction, encadrement, acteurs de la prévention, salariés, IRP,
- OPCA, branches professionnelles
- Partenaires institutionnels de la prévention et les acteurs relais,
- Partenaires sociaux.

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Céline ROUSSEL
- Sylvie MORIN –LAGRANGE

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Accompagner des entreprises dans le repérage et le développement des leviers de l'attractivité de l'entreprise et de la fidélisation des salariés, en agissant sur la prévention des risques et les conditions de travail

2

- Repérer et diffuser des « bonnes pratiques » d'entreprises

LES LIVRABLES DU PROJET

- 2 lettres d'information sur le projet
- Une plaquette de capitalisation recensant notamment les bonnes pratiques repérées

LES ACTEURS DU PROJET

- Financeurs : pôle T, Direccte BFC
- Partenaires du projet : Carsat, UD 89, CFE-CGC, CFTC, CNAMS, CNPA, UMIH.
- Bénéficiaires :
 - Directs : une dizaine de dirigeants de TPE-PME de l'Yonne
 - Indirects : Les TPE-PME du territoire de Bourgogne-Franche-Comté

LES ETAPES DU PROJET

- Animation d'un club de dirigeants de TPE-PME
 - Préparation et animation de 3 réunions bi-mensuelles
- Conception et diffusion d'un support de capitalisation
 - Une paquette recto-verso recensant les bonnes pratiques repérées
- Communication sur le projet
 - 2 lettres d'information sur le projet
- Coordination avec les partenaires du projet
 - 1 à 2 réunions avec les partenaires impliqués dans le projet pour les informer de l'avancée du projet et les associer à la phase de capitalisation
- Pilotage
 - Préparation et animation de 2 réunions de Copil,
 - Suivi administratif de la convention
 - Rédaction du bilan

LES ECHEANCES DU PROJET

- 2017-2018
- Durée : 1 jour en 2017 et 15 jours en 2018
- Janvier – Mai : Animation du club
- Avril & Septembre : Conception et diffusion de 2 lettres d'information sur le projet
- Septembre : Diffusion de la plaquette de capitalisation

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Sylvie DE JESUS
- Sylvie MORIN –LAGRANGE

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Diffuser et s'approprier les outils de prévention existants (Axe 3, fiche 3-2 de l'ADEC acteur du domicile)

2

- Initier et développer des démarches de prévention des risques professionnels en partant du document unique: animation de clubs prévention des risques (Fiche I-2-2 du PRST3 et Axe 3, fiche 3-3 de l'ADEC acteur du domicile)

3

- « Faire valoir les avantages propres à la filière et lever les préjugés » : Campagne de communication numérique (Axe 4, fiche 4-2 de l'ADEC acteur du domicile)

4

- Piloter la réalisation, mettre en œuvre et suivre les trois actions

LES LIVRABLES DU PROJET

- Une base de données des outils de prévention existants
- Bilan du salon régional
- Une plaquette de capitalisation sur les pratiques des organismes en matière de prévention
- Kit dématérialisé de la campagne de communication numérique

LES ACTEURS DU PROJET

- Financeurs : Direccte (CPER), Etat, Conseil Régional et OCPA
- Partenaires du projet : signataires de l'ADEC, membres du CROCT, les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la prévention, prestataires et organismes de formation
- Bénéficiaires :
 - Employeurs
 - Salariés assurant la prise en charge des PA / PH
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emplois
- Jeunes en formation initiale
- Conseillers Pôle emploi et missions locales, par extension équipe des réseaux SPRO

LES ETAPES DU PROJET

- Diffusion et appropriation des outils de prévention existants
 - Création d'une base de données des outils
 - Organisation d'un salon régional
 - Animation d'actions collectives (réalisées par un prestataire)
- Animation de clubs « Prévention des risques professionnels »
 - Capitalisation des actions existantes
 - Animation de 3 clubs (1 par l'Aract et 2 par un prestataire)
 - Animation de deux séminaires (réalisées par un prestataire)
 - Conception et diffusion d'un support de capitalisation (réalisée par un prestataire)
- Conception d'une campagne de communication (réalisée par un prestataire)
- Coordination avec le PRST3
 - Participation aux réunions pilote du PRST3
 - Formalisation les éléments de bilan de l'action du PRTS3
- Pilotage des 3 actions du projet de l'ADEC
 - Coordination avec les partenaires du projet
 - animation des cotech et participation au copil de l'ADEC
 - Suivi administratif et financier des actions
 - Rédaction des bilans

LES ECHEANCES DU PROJET

- 2018-2020

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Sylvie DE JESUS
- Céline ROUSSEL

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Définir les conditions de réussite de la mise en œuvre de cette action

2

- Identifier les conditions d'implication des partenaires dans ce réseau

LES LIVRABLES DU PROJET

- Une synthèse des questionnaires

LES ACTEURS DU PROJET

- Financeurs : Direccte pôle T
- Partenaires du projet et bénéficiaires : Direccte, Carsat, SST, MSA, OPPBTP

PROJET : PRST3 / Etude préalable à la mise en œuvre de la fiche I-3-2 « Impulser une dynamique partenariale en matière de prévention des RPS »

LES ETAPES DU PROJET

- Séance de travail des co-pilotes pour élaborer la déclinaison opérationnelle de l'action,
- Elaboration d'un questionnaire
- Envoi du questionnaire aux partenaires
- Recueil de données
- Analyse et synthèse des résultats

LES ECHEANCES DU PROJET

- 2017 - 2018

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Sylvie DE JESUS
- Karen HUBERT

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Repérer, développer et valoriser les leviers de l'attractivité de l'entreprise et des emplois ainsi que la fidélisation des salariés en agissant sur la prévention de l'usure professionnelle et l'amélioration de la qualité de vie au travail

2

- Prendre en compte l'intégration du facteur humain dans un projet de modernisation

3

- Promouvoir, encourager et diffuser les bonnes pratiques des entreprises de la filière alimentaire notamment celles liées à l'amélioration des conditions de travail dans les projets d'investissement et les projets numériques

LES LIVRABLES DU PROJET

- Deux lettres projet
- Un cas d'entreprise
- Un document de capitalisation reprenant les enseignements du projet avec des focus filière (et notamment filière viande)
- Alimentation du site Agro Tour (article, video, cas, interview, ...)

LES ACTEURS DU PROJET

- Financeurs : Direccte (CPER), Conseil Régional et Charte filière alimentaire
- Partenaires du projet : partenaires sociaux et techniques de la région : Direccte, DRAAF, OPCA, Conseil régional, ARIATT, ARIA, Fédération d'employeurs, Vitagora, Carsat, MSA, Coop de France, SPEP,...)
- Bénéficiaires : PME de la filière alimentaire et en particulier la filière viande

LES ETAPES DU PROJET

- Animation d'une action collective « QVT et Attractivité »
 - Ingénierie du projet
 - Mobilisation des entreprises
 - Animation d'actions collectives
- Appui à l'intégration du facteur humain à l'abattoir d'Autun (dans le cadre de la convention Industrie du futur / Cadre C)
- Organiser une étape Agro Tour «Projet d'investissement»
 - Ingénierie du projet
 - Préparation et organisation de l'étape
 - Animation de l'étape
 - Production des livrables pour alimenter le site national Agro Tour
- Production des livrables et communication du projet
 - Rédaction d'un cas d'entreprise
 - Réalisation d'un document de capitalisation
 - Elaboration et diffusion de 2 lettres projets
 - Organisation et animation des cotech avec les partenaires de la région
 - Diffusion des livrables
- Pilotage et réalisation du bilan

LES ECHEANCES DU PROJET

- 2018
- Etape Agro Tour : Fin septembre / Octobre 2018

VISION

- La prise en compte du facteur humain est cruciale dans les projets de transformation des entreprises : elle contribue à la mise en place de projets dans de bonnes conditions et améliore la QVT. Elle sécurise également les projets de transformation
- L'IS constitue un facteur de compétitivité des entreprises et d'attractivité du territoire
- La coordination des différents acteurs régionaux sur ces sujets est primordiale

CONTEXTE ACTUEL

- Des entreprises en mutation : cessions-reprises et transmission, développement du numérique, rationalisation...Des enjeux de professionnalisation et d'accompagnement du changement en tenant compte de l'aspect humain
- Des systèmes de production en mutation qui nécessitent de reconsidérer les fonctionnements des entreprises sur les aspects sociaux et organisationnels. Émergent des formes innovantes d'organisation, de management, de relations socio-professionnelles porteuses de risques et opportunités pour les salariés et les entreprises
- Des pratiques socialement innovantes sont mises en oeuvre sur le territoire. Elles contribuent à la performance des entreprises

NECESSITE D'AGIR

- Favoriser la prise en compte du facteur humain, qui apparait souvent comme secondaire
- Accompagner les évolutions des organisations, des métiers et des compétences
- Valoriser et diffuser les bonnes pratiques repérées sur le territoire

OBJECTIFS

1

- Accompagner les phases de changements socio-organisationnels dans le cadre de mutations et de restructurations d'entreprises et/ou de territoires

2

- Amplifier le mouvement de promotion, de valorisation et de mise en œuvre de l'IS au sein des entreprises

3

- Promouvoir la QVT et la RSE et accompagner les entreprises dans ces démarches

4

- Capitaliser et diffuser les enseignements et bonnes pratiques issus des accompagnements réalisés auprès des entreprises

ACTEURS

- Financeurs : Etat et Région
- Partenaires : AER, Cress, Cetim
- Bénéficiaires : les entreprises et associations de la Région, les acteurs socio-économiques régionaux

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Karen Hubert / Sabrina Boudailler / Céline Roussel / Christèle Aymonier

OBJECTIFS DU PROJET

- 1 • Identifier et valoriser des initiatives socialement innovantes des entreprises et associations de BFC
- 2 • Favoriser et développer le travail en réseau sur l'IS
- 3 • Outiller les entreprises sur des thématiques récurrentes et d'actualité
- 4 • Rendre visible la dynamique autour de l'IS et de rally'nov tout au long de l'année, valoriser le projet

LES LIVRABLES DU PROJET

- 10 fiches IS
- Un document permettant de tenir informé des phases du projet et de ses résultats
- Deux documents de synthèse des travaux avec les entreprises : les Carnets de l'IS
- Une rencontre régionale sur l'innovation sociale
- Le site internet actualisé

LES ACTEURS DU PROJET

- Financeurs : Etat et Région (cper)
- Partenaires : AER, Cress
- Bénéficiaires : les entreprises et associations de la Région, les acteurs socio-économiques régionaux

LES ETAPES DU PROJET

- Organisation d'un **séminaire de lancement** du projet
- Prises de contact avec les partenaires désireux de s'engager dans rally'nov 2018 et coordination
- Identification de **10 nouvelles IS**
- Organisation d'une réunion du Jury pour sélectionner **2 IS à récompenser**
- Organisation de **deux actions collectives** avec des entreprises sur deux thèmes : **entreprise libérée** et **gouvernance participative**. Il s'agit d'identifier les conditions de réussite et les points de vigilance de ce type de démarches et de tirer des enseignements
- Possibilités de réalisation de **diagnostics** dans des entreprises parties prenantes des actions collectives
- Création et rédaction de deux documents de capitalisation sur les travaux réalisés avec les entreprises sur les deux thématiques
- Organisation d'une **rencontre régionale sur l'innovation sociale** pour présenter les travaux des entreprises et remettre les deux prix
- Création et diffusion d'un document de 4 pages pour informer des réalisations du projet
- Mise à jour du site internet rally'nov
- Diffusion régulière d'informations sur le projet
- Organisation des réunions des comités de pilotage stratégique et technique
- Suivi administratif

LES ECHEANCES DU PROJET

- Séminaire de lancement prévu le 1 Mars 2018 à Dole → reporté au 26/03
- Création de deux Carnets de l'IS
- Identification de deux lauréats
- Rencontre régionale de l'Innovation sociale le 4 décembre 2018

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Karen Hubert
- Céline Roussel

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Favoriser la prise en compte du « facteur humain » dans les projets de transformation des entreprises et encourager la mise en place de formes participatives de conduite de changement

2

- Diffuser les enseignements, les bonnes pratiques aux autres entreprises en transformation

LES LIVRABLES DU PROJET

- Synthèses PPT pour les entreprises appuyées
- Document de capitalisation (un cas d'entreprise, une à deux lettres projet, structuration du document de capitalisation à produire en 2019)

LES ACTEURS DU PROJET

- Financeurs : Etat et Région (Cper)
- Partenaires /acteurs relais : Cetim, acteurs socio-économiques régionaux
- Bénéficiaires : entreprises de la région (industries)

LES ETAPES DU PROJET

Sur l'année 2018 les étapes sont les suivantes :

- Mobiliser les entreprises par le biais de : la création d'un kit de mobilisation (flyer, power point), la réalisation de rendez-vous avec des acteurs relais, et la présentation des appuis possibles dans des groupes d'entreprises
- Réaliser des appuis auprès d'entreprises (5 entreprises environ) en transformation afin qu'elles intègrent le facteur humain à leur projet de changement
- Produire des documents de capitalisation : structurer le document de capitalisation qui sera produit fin 2019 tirant les enseignements des appuis réalisés auprès des entreprises en transformation (points de repère, bonnes pratiques repérées, focus possible sur des thématiques prégnantes), rédaction d'un cas d'entreprise et réalisation de une à deux lettres projet
- Conduire le projet :
 - Se coordonner avec le dispositif industrie du futur en région
 - Organiser des réunions de suivi avec les financeurs tout au long du projet
 - Assurer le suivi administratif

LES ECHEANCES DU PROJET

- Année 2018 – 2019

VISION

- Des questions souvent traitées de manière cloisonnées et individuelles, en agissant sur la dimension curative plutôt que préventive
- L'importance d'aller sur des démarches concertées, collectives pour agir sur les conditions de travail, la prévention de l'usure professionnelle et la construction de parcours
- Favoriser l'égalité femmes-hommes au travail passe par une approche globale des conditions de travail
- Pour prévenir l'usure professionnelle, nécessité de prendre en compte des questions de santé (physique et psychique) et de compétences de manière concomitante

CONTEXTE ACTUEL

- Peu d'entreprises assujetties à l'obligation couvertes par un accord égalité
- Une progression très lente de la mixité dans les filières et dans les métiers : stéréotypes, conditions de travail freinant l'accès des femmes et/ou des hommes à certains postes.
- Des secteurs particulièrement touchés par les questions de maintien dans l'emploi et de prévention des inaptitudes (en particulier le secteur sanitaire et social) d'où l'appel à projet CLACT 2017 de l'ARS BFC avec une action sur la prévention de l'usure professionnelle
- Des incertitudes autour de la réglementation sur la pénibilité, qui amènent à un attentisme des entreprises sur le sujet

NECESSITE D'AGIR

- Une nécessité de professionnaliser les acteurs des structures sur la construction de démarches de prévention
- Un besoin toujours important d'information et de sensibilisation sur des questions d'égalité et de mixité.
- Les inégalités professionnelles femmes-hommes ont des impacts sur la performance des entreprises (recrutement, fidélisation), sur la santé et le développement des parcours professionnels des femmes et des hommes.
- L'importance de mettre à disposition des méthodes et outils pour les acteurs des structures, souvent peu formés sur ces questions
- Des enjeux forts en matière de qualité des prestations de service, conditions de travail des salariés et performances des structures

OBJECTIFS

1

- Appuyer la Direccte BFC et la DRDFE dans le déploiement de dispositifs en faveur de l'égalité et de la mixité

2

- Accompagner les acteurs relais et les partenaires sociaux dans l'élaboration et la diffusion d'outils et de méthodes notamment sur le maintien en emploi, la prévention de l'usure professionnelle et l'emploi des travailleurs handicapés

3

- Accompagner les entreprises dans l'élaboration de plan d'action et leur mise en œuvre, ainsi que dans la négociation d'accords

ACTEURS

- Direccte BFC, DRDFE, FSE
- UNIFAF, ARS
- Anact
- Etablissements de santé adhérents à Unifaf : direction, IRP, encadrement, salariés
- PME
- Acteurs relais

CADRE D'ACTION D

PROJET : IDEME - Intervenir en Entreprise pour la Mixité et l'Égalité

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Christèle Aymonier / Sylvie Morin-Lagrange / Céline Roussel

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Renforcer les partenariats institutionnels en faveur de l'égalité professionnelle et la mixité

2

- Outiller les PME pour accentuer la prise en compte de la mixité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes en entreprise

LES LIVRABLES DU PROJET

- 3 lettres d'info en 2018 (mars, juin, septembre)
- Un site Internet (MàJ + alimentation)
- Un colloque de clôture du projet
- Une plaquette ou article suite à colloque

LES ACTEURS DU PROJET

- DRDFE, Direccte, FSE
- Les entreprises, notamment les PME
- Les membres du groupe ressource : AFT, Agefos-PME, Apec, CCI90, CCI70, CMA25, CMA39, Direccte, DRDFE, DDDFE, Emfor, Fete, FNTR, MIFE, partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CGT, FO)
- Les partenaires institutionnels

LES ETAPES DU PROJET

- Quatre réunions du groupe ressources, avec prises de contacts préalables avec de nouveaux partenaires potentiels à intégrer
- Actualisation du site web ideme.org : valorisation de 7 nouvelles fiches entreprise, mise à jour des données réglementaires, enrichissement des acteurs, outils et dispositifs
- Publication de 3 lettres d'information trimestrielle
- Accompagnement individuel d'une entreprise (Ages et Vie, Besançon)
- Six ateliers avec des entreprises : valorisation de bonnes pratiques
- Un comité de pilotage régional
- Organisation d'un colloque de clôture

LES ECHEANCES DU PROJET

- Comité de pilotage régional : janvier
- Lettres d'info : mars, juin, octobre
- Accompagnement Ages et Vie : février – juin 2018
- Ateliers : jusqu'au 31 octobre 2018
- Groupe ressource : février, avril, juin, septembre
- Colloque de clôture : octobre

CHARGEES DE MISSION REFERENTES :

- Christèle Aymonier
- Sylvie Morin Lagrange

OBJECTIFS DU PROJET

1

- Former 6 établissements en Bourgogne-Franche-Comté pour :
 - Mieux prévenir l'usure professionnelle et les inaptitudes
 - Identifier les leviers pour une meilleure Qualité de Vie au Travail

2

- Au sein de chaque établissement, élaborer un plan d'action concerté et impulser une dynamique

LES LIVRABLES DU PROJET

- Une formation –action : supports de formation, bibliographie
- Des outils pour faire un état des lieux et élaborer un plan d'action dans les établissements
- Un plan d'action par établissement

LES ACTEURS DU PROJET

- UNIFAF, ARS BFC
- Etablissements privés non lucratifs du secteur sanitaire de la région Bourgogne Franche-Comté : Direction, DRH, encadrement intermédiaire, IRP, salariés

PROJET : Prévenir l'usure professionnelle et les inaptitudes dans les établissements sanitaires

LES ETAPES DU PROJET

- Réalisation de la formation – action :
 - 3 journées inter-établissements (J1, J2, J5) avec directeurs, DRH, encadrement intermédiaire (cadres de soin, chefs de service), responsables QHSE
 - 2 journées intra-établissements (J3, J4) : participant(s) aux journées inter + CHSCT et/ou groupe de travail ad hoc constitué pour mener à bien la démarche au sein de l'établissement
- Bilan 6 mois après la fin des journées de formation :
 - Une demi-journée par établissement
 - Une demi-journée inter-établissement, en présence d'Unifaf et de l'ARS

LES ECHEANCES DU PROJET

- Formation : décembre 2017 à juin 2018
- Bilan : novembre-décembre 2018

CADRE D'ACTION E

Intervention entreprises

EQUIPE ARACT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

OBJECTIFS

CIBLES

1

- Réaliser notre mission de service public auprès des structures du territoire Bourgogne-Franche-Comté

- Entreprises
- Partenaires
- Fédérations
- Branches

REFERENTE INFO COM :

- Lydie Auger

VISION

- Notre stratégie de com se construit en lien avec le programme d'actions orienté par le COP2 2018-2021, le contrat de plan Etat/Région 2015-2020, le Plan santé au travail 2016 – 2020 et le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2017-2021 → Voir cadres d'action
- Il s'agit d'intégrer les besoins en communication en amont de chaque projet
- Il faut toutefois séparer la Com projets, de la communication de l'Aract

CONTEXTE ACTUEL

- Fusion Aract et dans un contexte de fusion global "Etat./ Région / autres partenaires"
- **Nouvelle direction, nouvelle structure, nouvelle manière de communiquer**
- Equipe actuelle : 10 personnes sur deux sites
- 1 directeur, 7 CM, 1 info com, 2 assistantes

NECESSITE D'AGIR

- Travail conjoint entre Com et CM, discours commun (expertise et technique)
- Livrables circonscrits avec les parties prenantes (financeurs, CM, COM)
- Etre EFFICACE, OPÉRATIONNEL, et LIVRER À TEMPS

OBJECTIFS

1

- Communiquer efficacement et régulièrement à l'externe et auprès des financeurs sur **les projets** en cours et finalisés

2

- **Rendre visibles** nos actions, nos missions, nos prestations en communiquant sur la **structure**

3

- Lors d'**événements**, mettre en avant les actions de l'Aract et de ses partenaires (actions/ initiatives / projets)
- Valoriser les entreprises au travers de témoignages

OUTILS DE COMMUNICATION PROJETS

- 1 lettre projet /par projet x 3
- Bilan
- Sites web Rallynov et Ideme
- Autres outils (livrables projets)
- E-mailing / campagne

ÉVÉNEMENTS / MANIFESTATIONS

- Micro-événements, conférences, colloques, forum, rencontres thématiques, ciné-débats
- Portés par l'Aract et/ou par un partenaire relais

OUTILS DE COMMUNICATION ARACT

- Plaquette
- Lettre d'information (3/ an)
- Sites web Aract
- Rollup – Stand

CIBLES

- Entreprises, financeurs, réseau anact/aract, partenaires relais, écoles, organismes de formation, consultants